

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 18 décembre 2008 - Convocation du 12 décembre 2008

Compte rendu affiché le 26 décembre 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY-LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme BROSSARD, Mme GOYON, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. BOUREZG par M. AUROY, M. CHRETIN par M. CHATUT, M. VALETTE par M. BUFFARD, M. CLARET par M. OLLIVIER, Mme MARMONIER par Mlle ROGER, M. GOJON par M. RODRIGUEZ, Mme CHIGNARD par Mme RIVE-OLLIVIER, M. MACHURAT par M. MANIKAS, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Modification du tableau des effectifs

Une mutation interne au sein de la collectivité avec deux agents qui vont travailler en binôme, au sein du Pôle "Moyens de la collectivité" jusqu'au départ à la retraite d'un agent, est en cours.

Afin de pouvoir valider cette situation, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif. Par ailleurs, un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe sera supprimé au 01/05/2009 (départ à la retraite).

Le **Comité Technique Paritaire**, dans sa séance du 12 septembre 2008, a émis un avis favorable à cette modification.

Poste à créer au 01/01/2009
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe : 1
Poste à supprimer au 01/05/2009
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe : 1

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Ouï l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis du **Comité Technique Paritaire** en date du 12 septembre 2008,
- **AUTORISE la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci-dessus,**
- **DIT que les crédits nécessaires à l'application de la présente décision sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 18 décembre 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 22/12/2008
- Publication ou affichage le 22/12/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 22 décembre 2008

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.